

LE PRESIDENT DE CLUB

Le Président de Club de Football joue un rôle très important dans le fonctionnement de celui-ci.

Le Président représente l'association dans les relations de celui-ci tant avec les différentes institutions sportives auxquelles il est rattaché (D.Y.F., L.P.I.F.F., F.F.F.,) qu'avec ses multiples partenaires économiques ou institutionnels.

Il a aussi un rôle organisationnel et social au sein de son Club et doit assurer la pérennité de celui-ci.

Il est donc impératif qu'il soit averti de ses diverses obligations et de leurs conséquences et qu'il maîtrise les diverses règles qui s'appliquent dans son environnement interne ou externe.

C'est pour cela qu'on dit souvent du Président qu'il se doit d'être polyvalent.

Pour ce faire, il doit connaître et maîtriser de nombreux aspects de la **gestion** de son Club qu'ils soient **juridique, financier, comptable, fiscal, social, technique, d'environnement ou encore de communication**.

C'est pourquoi la Commission Formation du D.Y.F. a créé à l'orée de la saison 2017/2018 une nouvelle session de formation dédiée spécifiquement aux Présidents de Club, réitérée durant les saisons 2018/2019 et 2019/2020 (la saison 2020/2021 ayant été tronquée très tôt).

Le **programme** de celle-ci vous permettra de connaître les **points fondamentaux de la gestion du Club de football**, savoir :

- Connaître le **cadre législatif, réglementaire et contractuel du Club** : la loi de 1901, les statuts et le règlement intérieur, la répartition des rôles au sein du Club,
- Connaître le rôle respectif de **l'assemblée générale, du comité directeur, du bureau et des commissions éventuelles**,
- Appréhender les **responsabilités de l'association et de ses dirigeants**, la gestion des **risques** en son sein, et leur couverture par des **assurances** appropriées,
- S'approprier les clés de la **gestion financière** (compte de résultat, bilan, annexe, budget, plan de trésorerie, plan de financement, remboursement de frais, réglementation sociale particulière aux associations sportives, ...)
- Optimiser les **ressources financières** du Club (subventions, parrainage, mécénat),
- **Structurer, sur le plan technique, le Club**,
- Connaître la **méthodologie de projet** du Club,
- Assumer la **fonction employeur** du Club,
- Connaître les règles essentielles de **communication**, tant interne qu'externes,
- Maîtriser **l'environnement** du Club (liens internes et externes),
- **Gérer au quotidien** le Club.

Que vous soyez Président déjà chevronné ou débutant, cette formation peut vous intéresser ; il y a toujours à s'informer sur les nouveautés ou à compléter sur ses acquis et à échanger des expériences avec les autres participants à la session de formation dédiée aux « Présidents de Club ».

Jean-Loup LEPLAT,

Président de la Commission Formation du DYF et formateur du stage « Le Président de Club »